

CONTROLEURS COMPTE RENDU DE LA CAP Centrale du 20 juin 2002

Encore deux non-titularisations de contrôleurs à la CP

**A l'ordre du jour: non-titularisations,
recours de notation et péréquation**

1/ Non-titularisations:

La direction a proposé deux dossiers de non titularisation. Malgré les fautes de l'administration, particulièrement criantes dans l'un des dossiers, encadrement défectueux, absence de stage de formation continue, manque de disponibilité du maître de stage du fait de la surcharge de travail des postes, la direction est restée sur ses positions.

**La CFDT a d'abord proposé de voter sur la
prolongation de stage:**

Vote contre: administration/Vote pour:

ensemble des
organisations syndicales

« Et nul ne saura dire s'ils furent patrons ou
bourreaux... » (d'après Nostradamus)

Puis l'administration a fait voter sur la non titularisation:

Vote pour : administration/ Abstention: FO et CGT

A noter l'incohérence de la direction, qui avait dans un premier temps proposé à la CAP de voter d'abord sur la non-titularisation et ensuite sur la prolongation de stage

**Au final seuls les élus de la CFDT et celui de SU ont
donc voté contre les deux non-titularisations de contrôleurs stagiaires.**





« JUGER, C'EST DE TOUTE FACON NE PAS COMPRENDRE,
CAR SI L'ON COMPRENAIT ON NE POURRAIT PAS JUGER »

2/ Notation... piège à con :

La CAP examinait deux demandes de révision de notation (un agent de l'ASTCAF, et un détaché auprès de la chambre régionale de Corse).

Les deux recours concernent la notation de 2001. La CFDT a dénoncé les pratiques de l'administration, qui a bloqué (ou égaré) ces deux dossiers pendant plus de 6 mois. alors que la notation 2002 est déjà notifiée aux agents. Ainsi l'administration bafoue impunément le droit au recours des personnels.

Le résultat est d'ailleurs significatif: aucune des deux demandes de révision n'a abouti, alors même que les notations chiffrées de ces deux agents étaient excellentes, et que, concernant la CRC de Corse, le médecin de prévention a relevé dans son rapport "des indices de dysfonctionnement, témoins de souffrance au travail".

3/ Réductions d'ancienneté et application de majoration pour l'avancement en 2002 pour les contrôleurs et contrôleurs principaux: voir les deux tableaux ci-joints.

Pour 2002, 34 contrôleurs ont été pénalisés par une majoration de 2 mois et 34 autres par une majoration de un mois.

De plus, le système de la péréquation écarte de toute réduction d'ancienneté les agents des départements affectés d'une péréquation négative.

Du fait de sa position contre la notation, la CFDT revendique une carrière linéaire, et un avancement moyen accéléré pour tous les agents.

VOTE: Pour : Administration et FO/Contre CFDT-CGT-SU

Les élus CFDT: Richard MARIN (PGT), Patrick DOILLON (Territoire de Belfort), Patrick AUJOLAT (La Réunion)

C'est pour cela que la CFDT estime que la notation est une singerie !



Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse administrative :

Direction :

Adresse personnelle :

Grade :

Indice

J'adhère à la CFDT TRESOR à compter du : _____ date à laquelle je verserai ma première cotisation correspondant à mon indice de traitement. Je bénéficie ainsi des services réservés aux adhérents CFDT.

Je joins un RIB pour le prélèvement automatique de ma cotisation . Je recevrai alors tous les numéros de CFDT Magazine, le mensuel de la confédération.

Date :

Signature :

A remettre à un militant CFDT ou à renvoyer à la CFDT-TRESOR
47, avenue Simón Bolívar 75950 PARIS CEDEX 19